

TARIFICATION 2018

POUR LES MUNICIPALITÉS NON-MEMBRES DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA LIÈVRE

PRIX MINIMUM : 7.50 \$

CATÉGORIES	PRIX À LA TONNE MÉTRIQUE
Arbres, branches, souches, résidus verts (écocentre)	Gratuit
Métal	Gratuit
Boues d'épurations et septiques (plateforme)	Interdit
Matelas et mobilier résidentiel	Interdit
Matériels informatiques et électroniques (ARPE-Québec)	Interdit
Pneus (Recyc-Québec)	Interdit
Résidus domestiques dangereux (RDD)	Interdit
Résidus organiques triés à la source (ROTS)	Interdit
Téléviseur	Interdit
Traitement des boues de fosses septiques	Interdit
Cendres industrielles	125 \$
Boues d'épurations et septiques sèches (LET)	135 \$
Sols contaminés	135 \$
Matériaux secs triés – individus	225 \$
Matériaux secs triés – ICI	230 \$
Matières recyclables (Centre de transfert)	250 \$
Matériaux secs non-triés	335 \$
Arbres, branches, souches, résidus verts (LET)	350 \$
Matières recyclables (LET – écocentre)	350 \$
Matières résiduelles (LET – écocentre)	360 \$
Animaux morts	600 \$

Acronymes

LET : lieu d'enfouissement technique

ICI : institutions, commerces et industries

Conversion tonne métrique / livre

1 tonne métrique = +/- 2 205 livres